



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Matériel and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d'approvisionnement – bureau de Fredericton
301 Bishop Drive / 301, allée Bishop
Fredericton (N-B) E3C 2M6

F5211-190712A

26 October / octobre, 2020

Subject/ Object: REQUEST FOR PROPOSAL / DEMANDE DE PROPOSITION #F5211-190712A – Professional Congress Organizer (PCO) for the 5th International Marine Protected Areas Congress (IMPAC5) / Organisateur professionnel de congrès (OPC) pour le 5e Congrès international des aires marines protégées (IMPAC5)

ADDENDUM #1 / ADDENDA N° 1

Further to the above- mentioned Request for Proposal documentation previously forwarded to your firm, Addendum (#1) is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné transmise à votre entreprise, l'Addenda n° 1 est émis.

Questions and Answers / Questions et réponses:

Question 1: Ref. Annex "A" , Statement of Work, item 6.5: Will the Crown consider reimbursing travel and/or living expenses for non-local team members?

Answer 1: As per Section 6.5, Annex A of the Request for Proposal, the Crown will not reimburse the Contractor for any travel and/or living expenses as part of this Contract.

Question 1 : En référence à l'annexe "A", Énoncé des travaux, article 6.5 : Est-ce que l'État considèrera rembourser les frais de déplacement et/ou de subsistance pour les membres de l'équipe venant de l'extérieur?

Réponse 1 : Conformément à l'article 6.5 de l'Annexe A de la Demande de proposition, les frais de déplacement ou de subsistance engagés dans le cadre du présent contrat ne seront pas remboursés à l'entrepreneur par l'État.